

## COURS PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CANADIEN DONNÉS EN SUISSE (suite)

En 1956, Leonard Wilde fondait l'école pour permettre aux étudiants nord-américains de séjourner un an en Europe sans perdre une année scolaire. Quelque 2 000 anciens élèves s'entendent pour dire que l'année qu'ils ont passée à Neuchâtel a été l'une des plus enrichissantes de leur vie, car elle leur a permis de se préparer à entrer à l'université et de se faire des amis pour la vie.

Le coût est de 19 000 FS pour une année scolaire complète. Cette somme couvre la pension, le permis de séjour, l'assurance-accident et le transport aller-retour entre l'école et le domicile, mais non les excursions, l'argent de poche et le voyage transatlantique.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant à l'école ou en communiquant avec son représentant au Canada □



Neuchâtel Junior College  
Crêt-Taconnet 4  
2000 Neuchâtel  
Suisse  
Téléphone (par voie automatique):  
011 41 (38) 25 27 00  
OU

Mme Jean G. Barton  
67, Kilbarry Crescent  
Ottawa (Ontario)  
K1K 0H2  
Téléphone : (613) 746-1462

(Vous êtes priés de prendre note que les frais de scolarité ne sont pas totalement couverts en vertu des dispositions de la directive n° 34 du Service extérieur.)

11

## □ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

### PROGRAMME DE FORMATION CONSULAIRE

Avis administratif n° 12  
Le 23 mars 1987

La Direction de la politique consulaire (JIC) a mis sur pied un programme de formation de cinq jours, qui expose le pourquoi et le comment des services consulaires. Ce cours est offert à nouveau cette année, et ce dans les deux langues officielles. Il est destiné à tous les employés canadiens, pas uniquement à ceux qui se destinent au service consulaire. tout employé canadien est susceptible de fournir des services de nature consulaire pour des raisons diverses: cas d'urgence, remplacement les jours fériés, responsabilité d'agent de service, surplus de travail saisonnier.

Ce cours de cinq jours est basé sur des simulations de situations et fait une large place à la participation. Avant la fin du cours, les employés auront eu l'occasion de se trouver devant au moins un exemple de chaque cas-type qu'ils pourraient rencontrer à l'étranger, et auront mieux compris comment fonctionne le processus de l'entrevue consulaire.

La méthode employée exige qu'il y ait au moins 15 participants mais pas plus de 22 dans chaque cours. Selon le nombre des inscriptions, et après consultation avec les sections d'affectation du personnel, le cours se donnera aux dates suivantes:

**En français :** du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai, du 6 au 10 juillet.

**En anglais :** du 4 au 8 mai, du 25 au 29 mai, du 15 au 19 juin, du 20 au 23 juillet.

Les employés qui désirent suivre ce cours doivent être inscrits par leur agent d'affectation pour un cours donné. L'inscription doit se faire au moins une semaine avant le début du cours et avoir le consentement du surveillant. L'employé et son surveillant doivent bien comprendre qu'il est nécessaire d'assister à tout le cours, sans aucune interruption.

Pour toute question au sujet du contenu du cours, prière de communiquer avec M. R. Doiron (JIC), au 992-7706 □